LE RÉSEAU D'*AIDE*

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal - RAPSIM

À

La Commission permanente du conseil d'agglomération sur
les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération

Étude publique du volet social du Plan d'affaires 2006-2009 de l'Opération 15 000 logements

5000 logements sociaux et communautaires d'ici 2009, c'est bon mais insuffisant

Des gestes à poser pour améliorer la réponse aux besoins et **réduire l'itinérance**

- 14 mai 2007 –

Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) regroupe 73organismes intervenant auprès des personnes pauvres, isolées, marginalisées et exclues, itinérantes ou à risque. Les membres du RAPSIM accueillent ces personnes pendant le jour (centre de jour, repas, aide individuelle, recherche d'emploi, réduction des méfaits) et le soir, elles rejoignent ces personnes par le travail de rue, de milieu et l'accompagnement, elles hébergent à court et moyen terme des centaines d'hommes, de femmes et de jeunes, elles logent et offrent du soutien communautaire dans plus de 900 logements sociaux.

Parce que le non-respect du droit au logement a un lien direct avec l'itinérance, **le RAPSIM revendique davantage de logements sociaux, le financement du soutien communautaire** qui est offert dans les logements où sont logées des personnes aux besoins spécifiques **et la préservation du parc de maisons de chambres**, notamment en les transformant en logements sociaux.

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes
105, Ontario Est, local 204 – Montréal – H2X 1G9
Téléphone : 514-879-1949 – télécopie : 514-879-1948
www.rapsim.org

Des constats importants : toujours plus de besoins pour le logement social

Le RAPSIM apprécie que la Commission permanente du Conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération organise cette Étude publique et partage plusieurs des constats présentés dans le Plan d'affaires 2006-2009 – volet social 5 000 logements.

La crise du logement est loin d'être terminée

Si un taux de vacance globale peut laisser croire que la crise est passée, les très faibles taux de vacance dans les logements bon marché persistent. De plus, les conséquences de la crise du logement sont durables : le loyer moyen pour un logement d'une chambre à coucher est de 579$ par mois, soit l'équivalent de la totalité des revenus mensuels pour une personne assistée sociale sans contrainte à l'emploi. Le marché privé ne répond donc pas à la demande, à cause des loyers élevés et à cause des pratiques discriminatoires des propriétaires accentuées depuis la crise.

La demande pour un logement social est toujours croissante, malgré une première Opération Solidarité 5 000 logements complétée

- On dénombre 19 000 requérantEs de moins de 60 ans sur les listes HLM, dont plus de 7 000 sont des personnes seules. Au rythme où se libèrent les logements sociaux, cela signifie plusieurs années d'attente pour les requérantEs;
- La Fédération des OSBL d'habitation de Montréal, seul organisme compilant les demandes d'OSBL à Montréal, parle de 2 ans d'attente pour un studio et de plus de 6 mois pour une chambre;
- Certains OSBL reçoivent, chaque année, jusqu'à 100 demandes urgentes de logement par des personnes qui sont dans la rue ou dans les refuges et qui du coup, y restent;
- Les 3 grands refuges pour hommes dénombrent plus de 60 nouvelles personnes par mois qui viennent pour un lit d'urgence. La majorité nomme le problème d'accès au logement comme première raison pour demander refuge;
- Les besoins en logement social avec soutien communautaire sont réels : la participation de plus de 100 personnes à un récent FORUM du RAPSIM témoigne des besoins. Des locataires et des personnes fréquentant la rue ont parlé de la diversité des logements sociaux avec soutien communautaire à développer : pour les femmes, pour les jeunes, pour les personnes sur méthadone, pour les hommes, en centre-ville, dans les quartiers périphériques, avec un soutien communautaire très léger, avec un soutien communautaire et du suivi individuel, etc...

Les politiques gouvernementales mettent une pression énorme sur le logement social existant

En santé mentale, par exemple, le Plan de transformation des services combiné aux enjeux d'équité interrégionale met une pression sur les logements. On sait déjà que près de 250 lits vont fermer à L.H. Lafontaine, que des ressources intermédiaires qui logent actuellement des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale vont aussi fermer. Où vont se loger ces personnes ? Comment sera financé le soutien nécessaire ?

Quatre demandes pour améliorer la réponse aux besoins et réduire l'itinérance

1 - Le RAPSIM demande que la cible de 5 000 logements soient augmentée

La présentation du Plan d'affaires 2006-2009 démontre que la cible de 5 000 logements est insuffisante. Au 30 mars 2007, le potentiel de développement est de 6 733 unités, soit déjà plus de 1 700 unités que la cible initiale.

Le Plan d'affaires 2006-2009 parle aussi d'un développement de 10% d'unités pour les clientèles avec besoins spéciaux. Les besoins sont tels que le volume initial doit être supérieur à la cible de 5 000 logements sociaux annoncés. Si 611 logements ont déjà été développés lors de l'Opération précédente, et ont permis de sortir de la rue et de stabiliser en logement autant de personnes seules, il reste encore des milliers de personnes dans les rues, dans les refuges et les maisons d'hébergement temporaires. Une intervention structurante sur l'itinérance sous-entend le développement d'un nombre beaucoup plus important de logements sociaux et de logements sociaux avec soutien communautaire.

2 - Le RAPSIM demande que la position d'appui au logement social formulée dans les orientations métropolitaines (décembre 2005) devienne une position de revendication face aux gouvernements fédéral et provincial

Pour que les logements sociaux nécessaires soient réalisés, il faut que les gouvernements fédéral et provincial prennent leurs responsabilités et investissent massivement.

Face au fédéral
Le gouvernement fédéral a consenti un investissement ponctuel pour le développement de logements sociaux. Le 187 millions $ débloqués à l'automne 2006 pour le Québec est encourageant, puisqu'aucun nouvel investissement n'avait été consenti depuis 1994, mais largement insuffisant. Surtout, il n'est pas récurrent. Le Fédéral devrait consentir un **investissement annuel de 2 milliards $,** ce dont le gouvernement a les moyens.

Une intervention de toutes les municipalités serait déterminante dans ce dossier, comme elle l'a été, par exemple, sur le programme fédéral en itinérance IPAC, devenu IPLI sous les conservateurs.

Face au provincial
Le gouvernement provincial doit reconduire et bonifier AccésLogis. Depuis 1997, le programme a permis de développer des milliers de logements sociaux à Montréal. Toutefois, les besoins persistent. Le non-engagement des partis lors de la dernière campagne électorale et ce, malgré l'intensité des pressions du milieu communautaire et des « *représentations vigoureuses* » de l'administration montréalaise, incite à hausser le ton. Les demandes AccèsLogis doivent autant porter sur le nombre d'unités que sur des bonifications. La spécificité montréalaise ne doit pas représenter un handicap au développement.

L'administration doit aussi être en demande pour un programme HLM. L'Office municipal d'habitation est bien placée pour élaborer sur les impacts de l'arrêt du développement de HLM :

- les nouveaux locataires sont toujours ceux et celles en situation les plus urgentes, ce qui a un impact sur la mixité sociale et la vie communautaire;
- les listes d'attente sont énormes et témoignent à elles seules de l'ampleur des besoins.

L'administration doit appuyer la demande d'un nouveau programme HLM, comme l'ont fait plus de 1 250 groupes communautaires, syndicats et commerçants.

3 - Le RAPSIM demande aux administrations municipales de créer leurs propres réserves en acquérant des logements locatifs, incluant des maisons de chambres

À partir de l'exemple des maisons de chambres, il est clairement démontré qu'une partie du parc de logements locatifs bon marché disparaît et que seule une intervention visant à sortir ces maisons de chambres du marché privé permettra leur sauvegarde.

Chaque année, des centaines de logements accessibles aux plus démuniEs, comme les maisons de chambres, sont fermées ou sont transformées en condos ou en hôtels. Pourtant, ces chambres répondent à des besoins et évitent à bien des personnes seules de fréquenter les refuges et/ou de vivre dans l'isolement total.

Comme à la fin des années 80, l'agglomération, et plus particulièrement la Ville de Montréal, doit se doter d'un outil pour sortir du marché ces logements, les rénover et maintenir leur vocation sociale. Les gains réalisés grâce au développement de logements sociaux pour personnes seules ne peuvent pas être annulés par le disparition systématique d'autant de chambres.

4 - Le RAPSIM demande à l'agglomération montréalaise d'interpeller le gouvernement du Québec et l'Agence de la santé et des services sociaux pour un financement dédié du soutien communautaire en logement social

La Ville de Montréal a déjà adopté une résolution unanime demandant au gouvernement du Québec le financement du soutien communautaire en logement social. Cette demande devra faire l'objet d'une revendication vigoureuse puisqu'à ce jour, aucune enveloppe nationale n'existe. La demande est de 12 millions $ pour l'ensemble du Québec, dont près de la moitié pour Montréal.

Parallèlement, l'agglomération montréalaise doit être en demande auprès de l'Agence de la Santé et des services sociaux qui a la marge, à partir de ses crédits de développement, pour débloquer une partie du financement nécessaire. Montréal avait été pro-active en 2003, ce qui a porté fruits puisque 300 000$ avaient alors été budgétés pour le soutien communautaire. Depuis, l'Agence a développé sa contribution en ajoutant 700 000$ en 2005 et en mettant en place un mécanisme d'appel d'offre large et très transparent. Une intervention claire de l'agglomération favoriserait un nouvel investissement selon des balises déjà acceptées par le milieu. À titre d'exemple, une enquête interne aux membres du RAPSIM démontre qu'1 millions $ additionnels de l'Agence réglerait un bonne partie du sous-financement du soutien communautaire des groupes en itinérance.

Finalement, le RAPSIM espère que l'Étude publique organisée ce lundi 14 mai 2007 va aider à renforcer les positions de l'agglomération et surtout, va l'inciter à augmenter la pression lors de ses représentations, notamment en les rendant publiques. La récente actualité (budget Audet, campagne électorale) nous a démontré que les positions d'appui et les représentations ne suffisent pas. Il y a urgence d'intervenir, les besoins sont impérieux. Le logement social, et dans certains cas le logement social avec soutien communautaire, représente une réponse structurante dont on ne peut faire l'économie. Le logement social doit devenir la priorité en matière d'intervention logement !